FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1. Identification de la substance/mélange et de la société/entreprise

1.1 Identificateur de produit

Marque du produit :

CERARESIN BOND "BOND I"

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes: Matériau dentaire

Utilisations déconseillées : Aucune autre donnée

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise

Nom du fabricant : SHOFU DENTAL GmbH

Adresse : An der Pönt 70, 40885 Ratingen, Germany

Téléphone : +49 (0) 2102-8664-0

Fax : +49 (0) 2102-8664-64

Email : info@shofu.de

Section en charge : Gestion de la qualité et des affaires réglementaires

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

+49-2102-8664-53 (SHOFU DENTAL GmbH) 24 heures / 7 jours

SECTION 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

CLASSIFICATION (EC 1272/2008)

Liq. inflam. 2	H225	Liquide et vapeur hautement inflammables
Irritation des yeux. 2	H319	Entraîne une grave irritation des yeux

2.2 Éléments d'étiquetage

ÉTIQUETTE CONFORME À (EC) N° 1272/2008

GHS02 GHS07

COMPOSANTS DE L'ÉTIQUETAGE DÉTERMINANTS DANGEREUX

Alcool éthylique

MENTION D'AVERTISSEMENT

Danger

MENTIONS DE DANGER

H225	Liquide et vapeur hautement inflammables.
H319	Entraîne une grave irritation des yeux.

CONSEILS DE PRUDENCE

P210	Tenir éloigné de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes.- Ne pas fumer.
P233	Maintenir le conteneur hermétiquement fermé.
P242	N'utiliser que des outils anti-étincelles.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/une protection des yeux/une protection du visage.

(Suite à la page2)

(Suite de la page1)

P303+P361+P353
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Retirer/enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau sous l'eau/la douche.
P264 Se laver soigneusement les mains après toute utilisation.
P305+P351+P338
SI DANS LES YEUX : Rincer avec de l'eau très prudemment pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si présentes et faciles à faire. Continuer le rinçage.
P337+P313
Si une irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/consulter un médecin.
P403+P325
Stockez dans un endroit bien ventilé. Conservez au frais.
P501 Se débarrasser du contenu/conteneur en conformité avec les régulations locales/régionales/nationales/internationales en vigueur.

2.3 Autres dangers

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

PBT : Ne s'applique pas.

vPvB : Ne s'applique pas.

SECTION 3. Composition/Informations sur les ingrédients

3.1 Caractérisation chimique : Mélanges

3.2 Description : Mélange de substances énumérées ci-dessous avec des additifs non dangereux.

3.3 Composants dangereux :

Cas: 64-17-5 EINECS: 200-578-6	Alcool éthylique Liq. Inflam. 2, H225 ; Irritation des yeux. 2, H319	95-99 %

3.4 Informations supplémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se reporter à la section 2.

SECTION 4. Mesures de premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Contact avec les yeux :

Rincer avec de l'eau très prudemment pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si présentes et faciles à enlever. Si l'irritation persiste, demander un avis médical/consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec du savon et de grandes quantités d'eau. En cas de contact avec la peau, une irritation de la peau, demander un avis médical/consulter un médecin.

(Suite à la page3)

(Suite de la page2)

Ingestion : Rincer la bouche. Demander un avis médical/consulter un médecin.

Inhalation : Placez la victime à l'air frais et maintenez-la au repos dans une position confortable pour la respiration.
Si le symptôme concernant le souffle s'éteint, appeler un CENTRE ANTI-POISON pour obtenir un médecin.

4.2 Les symptômes et les effets les plus importants, les deux sont aigus et différés

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

4.3 Indication de toute consultation médicale immédiate ou d'un traitement spécial requis

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction :

CO_2, produits chimiques secs, de la mousse, sable sec

5.2 Dangers spécifiques résultant de la substance ou du mélange :

Liquide facilement inflammable à température ambiante.
En cas d'incendie, du gaz et de la fumée irritants peuvent être émis.

5.3 Conseils pour les pompiers :

Porter des vêtements de protection incendie et des appareils respiratoires autonomes, si nécessaire.

SECTION 6. Mesures en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

6.2 Précautions environnementales :

Envoyer à une entreprise de traitement/d'élimination approuvée ou mettre au rebut conformément aux réglementations locales, nationales et fédérales en vigueur.

6.3 Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage :

Essuyer et mettre au rebut dans un récipient adapté.

6.4 Référence à une autre section :

Voir la Section 7 pour plus d'informations sur la manipulation en toute sécurité.
Voir la Section 8 pour plus d'informations sur l'équipement de protection individuelle.
Voir la Section 13 pour des informations sur la mise au rebut.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sûre :

Manipuler dans un endroit bien ventilé.
Tenir à l'écart des flammes nues, des étincelles et de toute source de chaleur. Ne pas fumer.

7.2 Conditions pour un stockage en toute sécurité, y compris toutes incompatibilités :

Garder le conteneur hermétiquement fermé. Stocker dans un endroit frais et sombre et dans une zone ignifuge. Séparé de forts oxydants.

7.3 Usage(s) spécifique(s) :

Aucune autre information pertinente n'est disponible

(Suite à la page4)

(Suite de la page3)

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/Protection personnelle

8.1 Paramètres de contrôle :

Limites d'exposition

Composant		ACGIH	NIOSH REL	OSHA PEL
Alcool éthylique	TWA / VEM; 1 000 ppm (8 heures), 1 900 mg/m^3 (8 heures) STEL / VLCT; 5 000 ppm, 9 500 mg/m^3	TWA 1 000 ppm	TWA 1 000 ppm (1 900 mg/m^3)	TWA 1 000 ppm (1 900 mg/m^3)

8.2 Contrôles de l'exposition :

Protection des voies respiratoires :

Non requis.

Protection de la peau :

Protection des mains

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Caoutchouc butyle

Caoutchouc nitrile

Protection des yeux : Des lunettes de protection.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Apparence/odeur/couleur :	Liquide blanc légèrement laiteux avec une odeur d'alcool.
Seuil olfactif:	Non déterminé.

(Suite à la page5)

(Suite de la page4)

pH :	Non déterminé.
Point de fusion/ point de congélation :	Non déterminé.
Point d'ébullition :	Non déterminé.
Point d'éclair :	16 °C (fermé)
Vitesse d'évaporation :	Non déterminé.
Inflammabilité (solide, gaz) :	Non applicable.
Supérieure/ Inférieure limites d'inflammabilité ou d'explosion :	Non déterminé.
Pression de vapeur :	Non déterminé.
Densité de vapeur :	Non déterminé.
Densité relative :	0,8 (eau=1)
Solubilité : solubilité dans l'eau	Soluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé.
La température d'auto-inflammation :	Non déterminé.
Température de décomposition :	Non déterminé.
Viscosité :	Non déterminé.
Propriétés explosives :	Non applicable.
Propriétés oxydantes :	Non applicable.

9.2 Autres informations

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité :

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

10.2 Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales de température et de pression.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses :

Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter :

Éviter la lumière directe du soleil, la chaleur excessive, des flammes ou une autre source d'inflammation.

10.5 Matériaux incompatibles :

Matériaux oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux :

Aucun dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

Toxicité aiguë: Alcool éthylique ;

Toxicité orale :	souris	LD50	3 450 mg/kg
Toxicité d'inhalation :	rat	LC50	20 000 ppm/10H

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(Suite à la page6)

(Suite de la page5)

Endommagement/irritation des yeux:
Irritation des yeux. 2; H319 Entraîne une grave irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagenicite sur les cellules germinales/Genotoxicite:
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancerogénité: Alcool éthylique ;
ACGIH-A4 ; Non classable comme cancérogène pour l'homme.
[DFG 2004] MAK ; catégorie cancérogène : 5

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique):
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée):
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SECTION 12. Informations relatives à l'environnement

12.1 Toxicité :
Aucune autre information pertinente n'est disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité :
Aucune autre information pertinente n'est disponible.

12.3 Bioaccumulation potentielle :
Aucune autre information pertinente n'est disponible.

12.4 Mobilité dans le sol :
Aucune autre information pertinente n'est disponible.

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB :
Ne s'applique pas.

12.6 Autres effets indésirables :
Aucune autre information pertinente n'est disponible.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets :
Éliminer le contenu/le conteneur conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales en vigueur.

(Suite à la page7)

(Suite de la page6)

SECTION 14. Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU : 1 170

14.2 Nom correct de livraison ONU : ÉTHANOL, solution

14.3 Classe(s) de danger de transport : 3 Liquides inflammables.

14.4 Groupe d'emballage : II

14.5 Dangers pour l'environnement : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur :

Avertissement : Liquides inflammables.

14.7 Transport en gros selon l'Annexe II de MARPOL73/78 et du code IBC :

Ne s'applique pas.

SECTION 15. Informations de réglementation

15.1 Réglementations/législation de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange :

- RÉGLEMENTATIONS DE L'UE : Voir Section 2
- Autres réglementations, limitations et règlements d'interdiction :

Le produit est un appareil médical conformément aux directives CE 93/42/CEE.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique :

Une estimation de la sécurité des produits chimiques n'a pas été effectuée.

SECTION 16. Autres informations

Ce produit est réservé à un usage dentaire professionnel. (instrument/matériel)

Phrases importantes

H225 Liquide et vapeur hautement inflammables.

H319 Entraîne une grave irritation des yeux.

Acronymes et abréviations

EINESC: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative